



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

APPEL POUR LES LIBERTÉS ET CONTRE LES IDÉES DE L'EXTRÊME DROITE.

Les débats et discours des trois campagnes électorales à venir démarrent sur les chapeaux de roues.

Le contexte social, sanitaire et environnemental dégèle et déconfiné les discours les plus nauséabonds.

Les chroniqueurs porteurs et faiseurs de haines spécialistes de tous sujets inondent les plateaux, pour porter leurs messages de divisions. De trop nombreux médias de l'audiovisuel et de radio sont aujourd'hui infectés par les théories du grand remplacement, du complotisme et de velléités guerrières.

L'émotion est mitonnée par des chefs de partis politiques, de groupuscules identitaires, de souverainistes sur l'ensemble des moyens de communication et de propagande en appelant à exercer la loi du talion.

Désormais tous les univers, professionnels, étudiants et universitaires, familiaux, associatifs, politiques et syndicaux sont touchés.

Les différents actes de violences commis ces derniers mois à l'encontre d'associations, de commerces, de militant.e.s lors de manifestation, de représentant.e.s syndicaux, de sans papiers en sont les conséquences logiques.

Nul.le n'ignore qu'une forte proportion des enfants, des adolescent.e.s, des jeunes majeur.e.s et de leurs familles accompagnés par les professionnel.le.s de la PJJ font partie des désignés coupables d'une grande partie des maux de notre société.

Dans ce contexte particulièrement abject, accentué par une situation de crise sanitaire, sociale, psychologique et environnementale, loin de chercher à apaiser les tensions et les divisions, le gouvernement poursuit sa politique libérale et coercitive, détricotant les solidarités et creusant les inégalités de classe. Il participe de fait au repli individuel et identitaire qui font le lit des discours racistes et discriminants. L'espace social et médiatique est monopolisé par une parole hégémonique dans laquelle les valeurs de justice sociale, d'équité, d'éducation, de protection en matière sociale, économique, environnementale et de santé deviennent inaudibles et peinent à rassembler.

Une fois encore, dans ce contexte, les projets de réformes et nouvelles lois viennent impacter les enfants, adolescent.e.s, les jeunes majeurs confiés à la PJJ et les membres de leurs familles.

Et ce, alors que la PJJ devrait recentrer ses réflexions, ses recherches et ses analyses afin de projeter des actions de protection et d'éducation. Pour le SNPES-PJJ/FSU, ce sujet doit devenir prioritaire pour répondre aux besoins des jeunes confié.e.s aux professionnel.le.s de la PJJ.

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce ici à nouveau les CJPM et le « bloc peines » qui oriente les missions vers un contrôle social accru, le renfort des mesures coercitives à l'égard des enfants, des adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s et Mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s.

Afin de combattre les discours proférés et actes de haines perpétrés par l'extrême droite et les lois restreignant nos libertés de déplacement, d'expression, d'opinion, le SNPES-PJJ/FSU appelle ses militant.e.s, ses syndiqué.e.s et les professionnel.le.s de la PJJ à être grévistes et à se mobiliser en rejoignant les manifestations locales. Le SNPES-PJJ/FSU a déposé un préavis de grève afin de couvrir les agent.e.s en situation de travail ce samedi 12 juin, qui souhaiteraient participer à la mobilisation.

Soutenons l'appel pour les libertés contre les idées de l'extrême droite signé par les organisations syndicales, les associations et collectifs, les médias, les organisations politiques (<https://www.appelpourleslibertes.com/>) en manifestant le 12 juin 2021.